748134-2026 - Competition

France – Advertising services – CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE MISE À DISPOSITION, POSE, DÉPOSE, ENTRETIEN, MAINTENANCE ET EXPLOITATION DE MOBILIERS URBAINS DE COMMUNICATION PUBLICITAIRE ET D'AFFICHAGE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE BOIS-COLOMBES
OJ S 209/2026 28/10/2026
Contract or concession notice – standard regime
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Ville de Bois-Colombes
Email: juridique@bois-colombes.com
Legal type of the buyer: Local authority
Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE MISE À DISPOSITION, POSE, DÉPOSE, ENTRETIEN, MAINTENANCE ET EXPLOITATION DE MOBILIERS URBAINS DE COMMUNICATION PUBLICITAIRE ET D'AFFICHAGE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE BOIS-COLOMBES
Description: La présente consultation concerne la dévolution d'une concession de service, sous la forme d'une concession de service public au sens de l'article L.1411-1 du code général des collectivités territoriales. La concession porte sur la mise à disposition, pose, dépose, entretien, maintenance et exploitation de mobiliers urbains de communication publicitaire et d'affichage d'informations municipales de la ville de Bois-Colombes. Dans le cadre du présent contrat, la Ville souhaite confier au concessionnaire les mobiliers suivants, étant entendu que le concessionnaire est propriétaire des mobiliers faisant ou non l'objet d'une exploitation publicitaire pendant la durée de la concession : 1.1 Mobilier (propriété du concessionnaire) à installer, exploiter et entretenir par le concessionnaire : - 7 journaux électroniques d'information (JEI) - 21 sucettes dont : 18 sucettes à 2 faces d'affichage 3 sucettes à caisson déroulant à 3 faces d'affichage soit un total de 47 faces d'affichage 1.2 Mobilier (propriété de la ville à l'issue du précédent contrat) à remettre en état, exploiter et entretenir par le concessionnaire : - 24 emplacements d'abri voyageurs dont : 2 abribus double à 2 faces d'affichage 3 abribus double à 4 faces d'affichage 10 abribus standard avec 2 faces d'affichage 9 abribus standard avec 1 face d'affichage soit un total de 45 faces d'affichage 1.3 Mobilier (actuellement propriété de la ville puis propriété du concessionnaire) à remplacer, exploiter et entretenir par le concessionnaire : - 6 panneaux pour affichage libre - 16 panneaux pour affichage administratif En règle générale, les mobiliers seront repositionnés en lieu et place de l'existant. Les candidats disposent, toutefois, de la faculté de proposer des ajustements afin d'en améliorer l'implantation. Les plans d'implantation seront alors ajustés en conséquence après avis favorable de la Commune. Enfin, il est précisé que les candidats pourront proposer dans leur offre du mobilier neuf ou reconditionné à neuf SAUF pour : Les JEI qui seront obligatoirement neufs Les abribus qui, eux, resteront en lieu et place et feront l' objet d'une remise en état in situ. En application de l'article L. 3114-2 du code de la

commande publique, dans sa rédaction issue de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, les conditions d'exécution du contrat de concession prennent en compte des considérations relatives à l'environnement. Elles portent notamment sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie des équipements, la limitation, le tri et la valorisation des déchets, la qualité environnementale des matériaux et des produits d'entretien.
Procedure identifier: a364e6c3-78b3-4ada-99bc-8f4c4d9c4bcb
Internal identifier: 225M054
Type of procedure: Open
Main features of the procedure: Il s'agit d'une procédure de concession de service public prévue aux articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et par la troisième partie du code de la commande publique relative aux contrats de concession. Il s' agit d'une concession de service passée dans le respect des règles des articles L.3126-1 et suivants du code de la commande publique, s'agissant des concessions dont la valeur hors taxes est inférieure au seuil européen. Le déroulement de la procédure se fera dans le respect des règles applicables conformément à l'article R.3126-1 - 2° - b) du Code de la Commande Publique. Le dossier de consultation est mis à la disposition des candidats manifestant leur intérêt dès la publication de l'Avis de Concession. La ville a décidé de recourir à une procédure ouverte conduisant les candidats à devoir remettre, en même temps, les éléments relatifs à leur candidature ainsi qu'à leur offre.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services
Main classification (cpv): 79341000 Advertising services
Additional classification (cpv): 79341400 Advertising campaign services, 45233293 Installation of street furniture, 34928400 Urban furniture

2.1.2. Place of performance

Town: Bois-Colombes
Postcode: 92270
Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Country: France

2.1.4. General information

This procedure will be relaunched
Legal basis:
Directive 2014/23/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DE MISE À DISPOSITION, POSE, DÉPOSE, ENTRETIEN, MAINTENANCE ET EXPLOITATION DE MOBILIERS URBAINS DE COMMUNICATION PUBLICITAIRE ET D'AFFICHAGE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE BOIS-COLOMBES
Description: La présente consultation concerne la dévolution d'une concession de service, sous la forme d'une concession de service public au sens de l'article L.1411-1 du code général des collectivités territoriales. La concession porte sur la mise à disposition, pose,

dépose, entretien, maintenance et exploitation de mobiliers urbains de communication publicitaire et d'affichage d'informations municipales de la ville de Bois-Colombes. Dans le cadre du présent contrat, la Ville souhaite confier au concessionnaire les mobiliers suivants, étant entendu que le concessionnaire est propriétaire des mobiliers faisant ou non l'objet d'une exploitation publicitaire pendant la durée de la concession : 1.1 Mobilier (propriété du concessionnaire) à installer, exploiter et entretenir par le concessionnaire : - 7 journaux électroniques d'information (JEI) - 21 sucettes dont : 18 sucettes à 2 faces d'affichage 3 sucettes à caisson déroulant à 3 faces d'affichage soit un total de 47 faces d'affichage 1.2 Mobilier (propriété de la ville à l'issue du précédent contrat) à remettre en état, exploiter et entretenir par le concessionnaire : - 24 emplacements d'abri voyageurs dont : 2 abribus double à 2 faces d'affichage 3 abribus double à 4 faces d'affichage 10 abribus standard avec 2 faces d'affichage 9 abribus standard avec 1 face d'affichage soit un total de 45 faces d'affichage 1.3 Mobilier (actuellement propriété de la ville puis propriété du concessionnaire) à remplacer, exploiter et entretenir par le concessionnaire : - 6 panneaux pour affichage libre - 16 panneaux pour affichage administratif En règle générale, les mobiliers seront repositionnés en lieu et place de l'existant. Les candidats disposent, toutefois, de la faculté de proposer des ajustements afin d'en améliorer l'implantation. Les plans d'implantation seront alors ajustés en conséquence après avis favorable de la Commune. Enfin, il est précisé que les candidats pourront proposer dans leur offre du mobilier neuf ou reconditionné à neuf SAUF pour : Les JEI qui seront obligatoirement neufs Les abribus qui, eux, resteront en lieu et place et feront l' objet d'une remise en état in situ. En application de l'article L. 3114-2 du code de la commande publique, dans sa rédaction issue de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, les conditions d'exécution du contrat de concession prennent en compte des considérations relatives à l'environnement. Elles portent notamment sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie des équipements, la limitation, le tri et la valorisation des déchets, la qualité environnementale des matériaux et des produits d'entretien.
Internal identifier: 225M054

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services
Main classification (cpv): 79341200 Advertising management services
Additional classification (cpv): 79341400 Advertising campaign services, 79341000 Advertising services, 45233293 Installation of street furniture, 34928400 Urban furniture
Options:
Description of the options: Sans objet.

5.1.2. Place of performance

Postal address: Territoire communal 15 rue Charles Duflos
Town: Bois-colombes
Postcode: 92270
Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:
Participation is not reserved.
Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no
This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes
Additional information: Concernant la durée, il est précisé que ce contrat prendra effet à compter du 1er juillet 2027 pour une durée ferme de 12 ans. Variantes : Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées. Les critères de sélection de candidatures sont la capacité économique et financière, la capacité technique et professionnelle des candidats. Le candidat produit à l'appui de sa candidature les pièces suivantes : Concernant sa capacité juridique : A. Lettre de candidature B. Déclaration du candidat : C. Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat D. Une déclaration sur l'honneur attestant : 1. Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L.3123-1 à 5 et L.3123-7 à 11 du Code de la Commande Publique, 2. Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18 à 21 du Code de la Commande Publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à 8 du Code de la Commande Publique, sont exacts ; F. Une attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 et suivants du Code du travail ; G. Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait KBis). H. La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire. Concernant sa capacité économique et financière : 1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles (en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles) ; 2. Une attestation d'assurance de responsabilité civile et professionnelle de moins de 3 mois Concernant ses capacités techniques et professionnelles : 1. Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire de prestations similaires à l'objet de la consultation ; 2. Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature. Dans le cadre de la remise de l'offre, le candidat devra remettre les éléments suivants : - le projet de contrat de concession complété ; - Le compte prévisionnel d'exploitation (CPE) - Le mémoire technique et environnemental les fiches descriptives et techniques relatives aux mobiliers proposés précisant notamment : Les côtes précises de chaque mobilier et les éléments associés (banc, support de cadre et de signalé- tique…) La durabilité (revêtement de protection appliqué à la surface, qualité et épaisseur des matériaux, note de calcul de résistance au vent), la résistance au vandalisme (type de vitrage et degré de sécurité en cas de choc notamment), la résistance aux intempéries. Ces fiches seront complétées d'illustrations, croquis ou photos de chaque type de mobilier et/ou de quelques photomontages des mobiliers en situation ; la méthodologie de pose et de dépose des mobiliers ; la méthodologie relative à l'entretien et la maintenance du mobilier ; un planning de déploiement de l'ensemble des mobiliers à compter du 6 août 2026; les moyens en matériel et les moyens humains (CV expérience) dédiés pour l'exécution des prestations ; les moyens informatiques (logiciel, outils statistiques, etc …) et les moyens de communication affectés à la réalisation de la prestation ; les mesures mises en oeuvre pour informer la Ville sur l'activité du service (interlocuteur dédié, compte rendus et rapports avec production de modèles, tableaux de bord, base de données informatiques…) et ce dans le but de s'inscrire dans un véritable partenariat, hors documents prévus par la réglementation ; Un rapport annuel type qui présentera les grandes caractéristiques du rapport annuel qui sera fourni chaque année à la ville. les objectifs de performance environnementale : le candidat décrira les mesures prises en matière de développement durable (mobilier « remis à neuf », consommation électrique, taux de recyclabilité du mobilier, produits d'entretien utilisés, économie d'eau, recyclage des affiches

…). - le cas échéant, une note relative aux clauses du contrat que le candidat souhaite discuter dans le cadre des négociations évoquées à l'article 8 du RC.

5.1.7. Strategic procurement

Green Procurement Criteria: National Green Public Procurement criteria

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality
Name: Qualité relative à la valeur technique
Description: Qualité relative à la valeur technique (65 points) - Qualité et caractéristiques des mobiliers proposés (25 points) - Qualité de l'organisation, des moyens humains et matériels affectés à l'exécution de la concession pour les prestations d'installation en début de concession (15 points) - Qualité de l'organisation, des moyens humains et matériels affectés à l'exécution de la concession pour les prestations d'entretien et de maintenance (20 points) - Calendrier de mise en place du mobilier à l'installation de la concession (2.5 points) - Qualité des moyens de suivi de l'exécution de la concession (2.5 points)
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 65

Criterion:

Type: Price
Name: Prix relatif à la valeur de la redevance
Description: Prix relatif à la valeur de la redevance annuelle d'occupation du domaine public (RODP) (30 points)
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 30

Criterion:

Type: Quality
Name: Qualité relative à la performance environnementale
Description: Qualité relative à la performance environnementale (5 points)
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 5

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=947307&orgAcronyme=b2g

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required
Address for submission: https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=947307&orgAcronyme=b2g
Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French
Variants: Not allowed
Deadline for receipt of tenders: 11/12/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Duration during which the tender must remain valid: 5 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No
Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: no
Electronic payment will be used: yes
Financial arrangement: Selon les éléments du contrat.

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Information about review deadlines: Voir les articles L.551-1 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014,Département du Tarn-et-Garonne, no 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.
Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Bois-Colombes
Organisation providing offline access to the procurement documents: Ville de Bois-Colombes
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Organisation receiving requests to participate: Ville de Bois-Colombes
Organisation processing tenders: Ville de Bois-Colombes

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Ville de Bois-Colombes
Registration number: 21920009400015
Postal address: 15 Rue Charles Duflos
Town: Bois-Colombes
Postcode: 92277
Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Country: France
Contact point: Service de la commande publique Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Email: juridique@bois-colombes.com
Telephone: 0171078105
Roles of this organisation:
Buyer
Procurement service provider
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Registration number: Instance des procédure de recours

Department: Précisions concernant les délais d'introduction de recours: voir les articles L.551-1 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'etat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative
Postal address: 2-4 bd de l'Hautil
Town: Cergy Pontoise Cedex
Postcode: 95027
Country subdivision (NUTS): Val-d'Oise (FR108)
Country: France
Email: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Roles of this organisation:
Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

Notice information

Notice identifier/version: b6a4a9a9-08b1-436e-a229-c3e4149567b4 - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 19
Notice dispatch date: 26/10/2026 16:05:12 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 748134-2026
OJ S issue number: 209/2026
Publication date: 28/10/2026